



## arret de travail et droits aux vacances

Par **heleneb85**, le **14/02/2013** à **15:34**

Bonjour, je suis assistante maternelle. J'ai commencer mon activité le 1er septembre 2012 . Malheureusement je suis tombé gravement malade avec une hospitalisation de 1 mois et demis et un arrêt de travail de 3mois hospitalisation comprise.  
Je comptais prendre une semaine de vacances en décembre mais j'étais encore en arrêt à se moment là!  
Est ce que j'ai le droit de prendre mes 5 semaines de congés avant la fin août malgré mon arrêt ?  
Merci de me répondre

Par **P.M.**, le **15/02/2013** à **15:52**

Bonjour,  
Normalement, vous acquérez des congés payés jusqu'au 31 mai 2013, sauf pendant l'arrêt-maladie non professionnelle et qui ne peuvent être pris qu'à partir du 1er mai 2013...